



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

centrales nucléaires et éoliennes

Question au Gouvernement n° 60

Texte de la question

PROGRAMME ÉOLIEN

M. le président. La parole est à Mme Bérengère Poletti, pour le groupe Les Républicains.

Mme Bérengère Poletti. Monsieur le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, la transition énergétique constitue pour notre planète un enjeu de premier ordre. En France, elle soulève plusieurs questions d'importance, notamment celle du programme nucléaire. Vous aviez annoncé, le 10 juillet dernier, la fermeture de dix-sept réacteurs nucléaires ; et voilà que, dix jours plus tard, ce sont vingt-cinq fermetures à prévoir d'ici à 2025. Quel programme !

Même si c'était faisable financièrement et humainement – ce dont nous doutons –, comment développer alors les énergies renouvelables ? Le candidat Emmanuel Macron, lors de sa campagne, a affiché sa volonté de doubler le nombre d'éoliennes du programme en cours. Vous avez vous-même, à juste titre, souligné que les éoliennes ne sont pas la solution à la transition énergétique, ni techniquement, ni financièrement, ni même humainement.

Si le département des Ardennes – où vous êtes cordialement invité, monsieur le ministre d'État – accomplit le programme tel qu'il existe actuellement, il va devenir le premier département de France en nombre d'éoliennes par habitant. La révolte gronde : les habitants s'insurgent contre l'envahissement de leur territoire. Ils reprochent aux éoliennes de modifier leur paysage, de menacer leur patrimoine naturel, comme les oiseaux migrateurs, d'entraîner la perte de valeur de leurs habitations ; certains sont même inquiets pour leur santé.

M. Marc Le Fur. C'est vrai !

M. Erwan Balanant. Il est vrai que les énergies polluantes, c'est beaucoup mieux !

Mme Bérengère Poletti. Le rejet du programme éolien est de plus en plus violent ; la polémique enfle sur les territoires ruraux français. Aussi, monsieur le ministre d'État, pouvez-vous me dire si vous validez la multiplication par deux, voire plus, du nombre d'éoliennes, annoncée le Président de la République, ou si vous envisagez une réflexion globale, hautement souhaitable, dans laquelle les problématiques environnementales doivent prendre le pas sur les intérêts financiers ? En effet, en matière d'éoliennes, il est malheureusement plus souvent question d'argent que du bien-être de nos concitoyens. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur quelques bancs du groupe LC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Monsieur le président,

mesdames et messieurs les députés, madame Poletti, je n'ai fait que soulever un enjeu volontairement ou involontairement dissimulé. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte nous assigne trois objectifs : développement des énergies renouvelables, efficacité énergétique et réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité à l'horizon 2025. Je me suis simplement intéressé aux mesures à mettre en œuvre si l'on veut les atteindre, et j'ai mis sur la table l'ensemble des scénarios, afin qu'on n'avance pas les yeux fermés. Je n'ai pas dit que nous allions fermer tant ou tant de réacteurs ; j'ai simplement indiqué que, si nous voulions appliquer la loi à la lettre, ne pas être hors la loi, il faudrait probablement appliquer ces chiffres-là.

Je souhaite privilégier le réalisme, le pragmatisme, l'irréversibilité et la visibilité. Dans le cadre de la programmation pluriannuelle de l'énergie, nous allons donc remettre tous les scénarios sur la table et voir ce qui est réaliste. Mais on ne peut pas être contre tout : contre le nucléaire, contre les éoliennes, contre les centrales à charbon... *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et NG ainsi que sur quelques bancs du groupe LC.)*

M. Daniel Fasquelle. Nous, nous sommes pour le nucléaire !

M. Christian Jacob. Nous n'avons aucun problème avec le nucléaire !

M. Nicolas Hulot, ministre d'État. La France veut entrer dans la révolution énergétique, et elle y entrera, car elle en a les moyens, le potentiel économique et la créativité. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et NG ainsi que sur quelques bancs du groupe LC.)*

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 60

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juillet 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 juillet 2017](#)